

**DÉFENDRE
UNE TERRE ET
UN MODE DE VIE**
LA LONG POINT FIRST
NATION, QUÉBEC
(CANADA)

LE LOGEMENT,
C'EST UN DROIT HUMAIN
**AMNESTY
INTERNATIONAL**



EXIGEONS LA DIGNITÉ



EXIGEONS LA DIGNITÉ

EXIGEONS LA DIGNITÉ



EXIGEONS LA DIGNITÉ



EXIGEONS LA DIGNITÉ



EXIGEONS LA DIGNITÉ

EXIGEONS LA DIGNITÉ

**DÉFENDRE
UNE TERRE ET
UN MODE DE VIE**

LA LONG POINT FIRST
NATION, QUÉBEC
(CANADA)

LE LOGEMENT,
C'EST UN DROIT HUMAIN

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



« LA TRANSPARENCE, LE RESPECT ET LA CONFIANCE : VOILÀ LES INGRÉDIENTS INDISPENSABLES À TOUTE NÉGOCIATION POUR METTRE FIN À CETTE INJUSTICE. »

Steeve Mathias, chef de la Long Point First Nation (mai 2009)

La Long Point First Nation (Kakinwawigak) — qui appartient à la nation algonquine de la province du Québec (Canada) — a été plusieurs fois arrachée à ses terres afin de laisser place à des activités industrielles. Dans la première moitié du XX^e siècle, elle a été chassée des lieux qu'elle occupait et réinstallée à maintes reprises afin de permettre la création de réservoirs hydroélectriques. La majorité de la communauté est finalement venue s'établir sur une parcelle de terrain de 0,5 km² à l'embouchure de la rivière Winneway. La communauté subit des pressions de plus en plus importantes afin qu'elle accepte le statut de réserve, mais les conflits au sujet de son droit d'accès à ses terres ancestrales se poursuivent et ne pourront être résolus par ce statut.

Après de nombreuses manifestations contre l'exploitation forestière, un accord-cadre a enfin été trouvé par les Algonquins de Long Point First Nation et les autorités provinciales du Québec en février 2008. Cependant, malgré cet accord, la Long Point First Nation continue à être exclue des décisions concernant l'utilisation et la gestion des ressources naturelles de ses terres. Il est nécessaire de renouveler de toute urgence les tentatives de négociations sérieuses entre les autorités du Québec et la Long Point First Nation au sujet de ses droits fonciers et du développement économique de son territoire.

PASSEZ À L'ACTION !

VEUILLEZ SIGNER ET ENVOYER CETTE CARTE POSTALE AU : PREMIER MINISTRE DU QUÉBEC, JEAN CHAREST

Photo : Jimmy James Polson et son petit-fils Odin Maranda. Les « anciens » sont inquiets pour l'avenir des jeunes générations. © Marc-André Pauzé

Index : AMR 20/011/2009

WWW.DEMANDDIGNITY.ORG

LE LOGEMENT,
C'EST UN DROIT HUMAIN
AMNESTY
INTERNATIONAL



AMNESTY
INTERNATIONAL



Monsieur le Premier ministre,

La Long Point First Nation est victime de nombreuses injustices. Sa culture et son mode de vie sont menacés par des aménagements pour lesquels elle n'a pas eu voix au chapitre et dont elle ne tire aucun bénéfice.

L'accord-cadre de février 2008 entre le gouvernement du Québec et la Long Point First Nation a constitué un important pas en avant. Il est de la responsabilité de votre gouvernement de veiller à ce qu'il soit pleinement mis en œuvre.

Je vous prie de reprendre les négociations entamées avec la Long Point First Nation sur les droits fonciers ancestraux et le développement économique, de respecter l'accord-cadre, et de faire en sorte que les projets de mise en valeur de ses terres ancestrales ne soient ni lancés ni autorisés sans le consentement préalable, libre et éclairé de cette communauté.

Veillez agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de ma haute considération.

Nom : _____

Pays : _____

Affranchir au
tarif en vigueur

Monsieur Jean Charest
Premier ministre du Québec
Édifice Honoré-Mercier, 3^e étage
835, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec)
Canada G1A 1B4

Photo : Rosalyne Mathias près d'un barrage construit sans que les populations autochtones aient été consultées. Dans la tradition algonquine, les responsables de l'eau sont les femmes.
© Marc-André Pauzé

Index : AMR 20/011/2009

WWW.DEMANDDIGNITY.ORG

Amnesty International, Secrétariat international,
Peter Benenson House, 1 Easton Street, Londres
WC1X 0DW, Royaume-Uni. www.amnesty.org